

## REIMS ET SA RÉGION



En 2018, l'activité golf proposée au Ugoft de Bezannes, au profit d'enfants de CM1 de l'école Provençaux, avait rencontré un vif succès. Les élèves plus jeunes, eux, n'y auront pas droit cette année.

### ÉDUCATION

# 70 élèves de Croix-Rouge privés de golf à Bezannes

**F**rustration et dépit à l'école Provençaux, qui accueille 190 élèves à Croix-Rouge. Six classes de CP et CE1, rassemblant environ 70 élèves, ont été privées d'une activité golf qu'elles devaient pratiquer au troisième trimestre. La déception est d'autant plus vive que la décision de la direction académique est intervenue quelques jours seulement avant le début de l'activité. Pour remettre les choses dans leur contexte, il faut remonter un peu dans le temps. En se basant sur des séances de golf tournées, depuis 2016, vers les enfants de quartiers populaires, des élèves de CM1 de l'école Provençaux ont pu pratiquer ce sport en 2018. Environ 80 enfants ont ainsi bénéficié d'un partenariat entre l'école, le comité départemental de golf, le golf de Bezannes et l'ACRAP, Association de Croix-Rouge.

Le résultat de cette convention n'a pas été aussi concluant pour les autres élèves. « On s'est investis dans ce projet, c'est dommage », réagit un enseignant. Ce « mécontentement », l'école l'a signifié par courrier à l'inspection. Mais elle ne veut pas insulter l'avenir : « On ne veut pas envenimer les choses, car on a envie que ce projet puisse se faire à l'avenir. » Idem au golf de Bezannes : une salariée indique que « ça a bloqué au-dessus de l'école. Deux semaines avant le début, on a été mis au courant que l'activité ne pourrait plus avoir lieu ». L'Ugoft tient cependant à ces séances de dé-

couverte », et espère qu'elles seront mises en place dans un futur proche. De son côté, l'académie met en avant un critère administratif : sur la convention actuelle, l'activité golf ne peut qu'être réservée aux enfants de cycle 2 (CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>). Ceux de cycle 1 (CP, CE1 et CE2) ne figurent pas. « Les enseignants ne peuvent pas décider tout seuls, on doit absolument rester dans le cadre de la convention. Dans ces conditions, il était impossible que l'activité se fasse », indique une source à l'inspection (lire aussi ci-dessous). Nul ne peut dire en revanche pourquoi, alors que dès le départ écartés de la convention, cette activité golf a été longuement préparée en amont, pour être supprimée dans la dernière ligne droite.

GUILLAUME LEVY

### L'INSPECTION ACADEMIQUE EXPLIQUE SON CHOIX

« À l'appui de la convention nationale signée avec la Fédération française de golf, toutes les propositions d'actions au sein des écoles publiques de la Marne sont mises en œuvre sous l'autorité de l'inspecteur d'académie », explique ce dernier. « La pratique du golf est actuellement réservée aux élèves de cycle 3 (du CM1 à la 6<sup>e</sup>). Si l'équipe pédagogique souhaite proposer une pratique de cette activité aux élèves de cycle 2 (CP au CE2) et si le club de golf partage ce souhait, cela nécessite un accompagnement des équipes d'école garantissant une pratique adaptée conformé aux exigences scolaires. » Tous les acteurs (éducatifs, associatifs, sportifs) y semblent favorables aujourd'hui, encore faut-il réactualiser la convention, ce qui devrait être possible prochainement. Le DASEN se dit « prêt à ouvrir la discussion avec les partenaires sur cette question de l'apprentissage dès le cycle 2 », mais réclame « un climat de respect et de confiance, conditions nécessaires d'un partenariat pérenne ».

« On s'est investis dans ce projet, c'est dommage »

**Un enseignant de l'école Provençaux**  
Face au succès rencontré, les acteurs ont souhaité renouveler l'expérience, en l'ouvrant aux élèves plus jeunes. « Tout était prêt pour débuter en mai, regrette Jean Monteiro, président de l'ACRAP, mais tout a été an-